

## **Avis de promulgation**

**AVIS AU PUBLIC** est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 17 juillet 2020, le règlement suivant :

**Règlement 1142-20 modifiant le Règlement d'emprunt 1092-19  
décrétant un programme d'aide aux secteurs résidentiel,  
commercial, touristique et agricole sur tout le territoire de la  
Ville de New Richmond, et pour ce faire  
un emprunt de 364 000 \$, remboursable sur 10 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 6 octobre 2020. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,  
Ce 8<sup>e</sup> jour d'octobre 2020

Céline LeBlanc  
Greffière